

Novembre 2010 n°89

*l'essentiel de 2009*

# FONDER L'AVENIR

La Fondation de l'Avenir fédère tous celles et ceux qui croient au progrès médical. En ces temps difficiles, nous avons craint que la tentation de se replier sur soi et d'attendre des jours meilleurs l'emporte sur l'espoir et la générosité. Cela n'a pas été le cas et l'année 2009 a été marquée par un soutien accru à la recherche médicale appliquée, comme vous pourrez le constater dans les pages qui suivent.

Ce nouveau document, « l'Essentiel de 2009 » a été conçu en application des nouvelles normes d'établissement du Compte d'Emploi des Ressources et pour apporter une information claire et synthétique de l'activité de la fondation et de ses comptes annuels.

La forte mobilisation de nos donateurs et de nos partenaires institutionnels a permis de financer plus de 40 projets de recherche, dans des disciplines variées qui couvrent tous les champs d'application de la médecine, de la lutte contre le cancer aux maladies cardiovasculaires ou neurologiques...

En 2009, nous avons aussi reconduit les Journées de l'Avenir, organisées en partenariat avec la Ligue Nationale de Basket, dont l'objectif est de sensibiliser un large public aux missions de la Fondation de l'Avenir et de collecter des dons.

La Fondation de l'Avenir a lancé, pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, son appel pour soutenir la recherche contre le cancer.

Pour cette opération URGENCE CANCER !, des mailings réalisés essentiellement en direction d'adhérents de mutuelles ont permis à la Fondation de l'Avenir de réunir de nouveaux donateurs et d'amplifier ainsi son action dans la lutte contre le cancer.

Cette campagne s'est achevée avec le 6<sup>e</sup> Congrès qui a dressé un panorama des perspectives thérapeutiques du traitement du cancer au travers des projets soutenus par la Fondation. A l'occasion de ce congrès, la première Bourse de Recherche Clinique Mutualiste, créée en partenariat avec la Mutualité Française, a été inaugurée. Cette bourse a pour objectif de soutenir un projet de recherche clinique porté par un service de soins et d'accompagnement mutualiste.

2009 s'annonçait morose en raison du contexte général, crise et inquiétudes sur le futur. Pourtant, les donateurs de la Fondation de l'Avenir, ses partenaires ont répondu présents, plus encore qu'à l'accoutumée.

Nous ne pouvons que vous remercier pour votre mobilisation.

**Étienne Caniard,**  
Président de la  
Fondation de l'Avenir



## LA FONDATION DE L'AVENIR EST AGRÉÉE PAR LE COMITÉ DE LA CHARTE

**Le Comité de la Charte du Don en Confiance** exerce depuis 20 ans la mission de régulation professionnelle de l'appel à la générosité publique. Son action se fonde sur l'élaboration des règles de déontologie, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le contrôle continu des engagements souscrits.

Les organisations agréées s'engagent à respecter les règles de déontologie fixées par le Comité dans les quatre domaines couverts par la Charte du Don en Confiance :

- le fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée ;
- la rigueur de la gestion ;
- la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds ;
- et la transparence financière.



**FONDATION  
DE L'AVENIR**

# LA FONDATION DE L'AVENIR, Une aventure humaine et scientifique

En 1987, des hommes qui croyaient au progrès médical et aux valeurs mutualistes se mobilisaient pour créer une fondation au service de la recherche médicale appliquée, maillon essentiel entre la recherche fondamentale et l'application clinique, et pourtant peu subventionnée.

## ► Des missions sociales organisées autour de 4 axes

Créée par la Mutualité, la Fondation de l'Avenir a pour mission d'accompagner des équipes de **recherche médicale appliquée**. Elle soutient des projets dans des thématiques diversifiées telles que le cancer, la neurologie ou le cardiovasculaire... Certaines recherches ont abouti à des traitements utilisés dans le monde entier, comme la stimulation cérébrale profonde appliquée à la maladie de Parkinson.

La fondation contribue également à **l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement mutualiste**, particulièrement à travers les fondations qu'elle abrite. La fondation est notamment à l'origine de programmes sur la prise en charge de la douleur.

Ces axes sont complétés par 2 missions transversales : **la valorisation** de la recherche médicale appliquée et **la veille prospective**.

## ► Le progrès médical au cœur de l'année 2009

Les instances de la Fondation de l'Avenir et des fonds abrités ont retenu cette année **57 projets**. Ces projets feront, comme toujours, l'objet d'un suivi et d'une évaluation afin de pouvoir mesurer l'impact sur le progrès médical. En 2009, on peut relever les avancées effectuées par des équipes financées antérieurement. Ainsi, certains projets ont abouti en 2009 à des premières applications à des patients, comme les travaux du professeur Marque portant sur la stimulation électromagnétique du cerveau pour commander des membres paralysés suite à un AVC. En ophtalmologie, on peut signaler également la bonne progression des docteurs Gabison et Menashi sur les mécanismes inflammatoires impliqués dans l'opacification de la cornée lors de sa cicatrisation.

Enfin, l'année a été marquée par le Congrès de la fondation, consacré cette année au cancer. Cet événement a notamment permis de dresser un panorama des perspectives thérapeutiques en s'appuyant sur les équipes financées par la fondation.

### UN MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE SOUTENU PAR L'ÉCONOMIE SOCIALE

La Fondation de l'Avenir est entièrement financée par des fonds privés. **La moitié** des ressources (hors report des ressources affectées aux missions sociales) provient **des dons et legs** de donateurs en majorité adhérents mutualistes. **30 % des ressources sont des subventions** de mutuelles ou d'autres partenaires de l'économie sociale. 10 % des ressources sont issus du **Fonds Commun de Placement « Avenir Partage ISR »** (Investissement Socialement Responsable). Ce mode de financement original permet au souscripteur de rétrocéder annuellement à la fondation 2 % de la valeur liquidative du fonds. Enfin, 10 % des ressources sont des **produits financiers** issus de la dotation initiale.



# COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2009

Le **Compte d'Emploi des Ressources (CER) 2009** a été établi conformément à la normalisation du CER des associations et des fondations (J. O. du 21/12/2008). Il intègre les comptes des fondations abritées en présentation cumulée. Dans un souci de transparence, le Conseil d'Administration a souhaité adopter des principes de répartitions de toutes les ressources, et pas uniquement celles issues de la générosité du public.

## ► Emplois des ressources

**LES MISSIONS SOCIALES** (2 444 k€ au 31/12/2009) couvrent 4 axes :

- 1 - Accompagnement des équipes de recherche médicale appliquée (1 156 k€).
- 2 - Aide à l'innovation dans les pratiques de soins (406 k€).
- 3 - Veille prospective sur la recherche médicale appliquée, réalisée en lien étroit avec l'environnement mutualiste (24 k€).
- 4 - Valorisation de l'avancée de la recherche et de l'évolution des pratiques de soins (858 k€) au travers de congrès, de campagnes thématiques (Urgence Cancer !), ou de publications à destination des donateurs et des partenaires de l'économie sociale.

Environ 64 % des missions sociales sont financées par des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice.

**LES FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC** (724 k€) comprennent les frais d'appel à dons et les frais de traitement des dons. Ils ont été financés à plus de 75 % par les ressources collectées auprès du public.

**LES FRAIS DE RECHERCHE DES AUTRES FONDS PRIVÉS** représentent 49 k€ et ont été financés par des fonds privés.

**LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT** (510 k€) ont été entièrement financés par des fonds privés. Ils couvrent les

frais généraux (loyers, entretien, personnels et charges variables, tels que honoraires et frais de missions) et intègrent les charges exceptionnelles liées à notre déménagement (62 k€).

**LES ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES** (867 k€) enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectée à des programmes de recherche qui n'a pas été utilisée en fin d'exercice.

**LES DOTATIONS AUX PROVISIONS** (70 k€) correspondent au montant des dotations aux amortissements de l'exercice.

## ► Ressources

**LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC** sont constituées des dons et legs (2 040 k€ en 2009 contre 2 283 k€ en 2008), la variation du poste résulte de la baisse des legs encaissés (-66,6 %) alors que les dons ont progressé de 3,3 %. Les ressources issues de la générosité publique représentent 38 % des ressources totales de l'exercice et 91 % ont été consommés dans l'année.

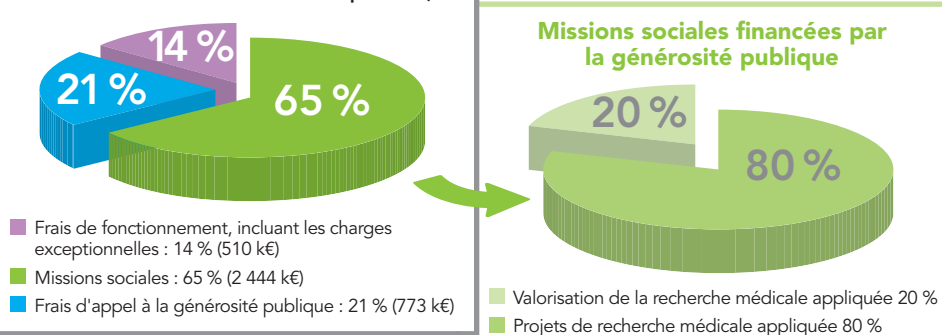
**LES AUTRES FONDS PRIVÉS** (1 396 k€), en augmentation de 18 % par rapport à 2009, représentent les subventions privées, versées par nos partenaires mutualistes.

**LES AUTRES PRODUITS** (880 k€) enregistrent les revenus des produits financiers (571 k€), les revenus du fonds Avenir Partage ISR (254 k€) et les transferts de charge d'exploitation (56 k€). Depuis 2009, le fonds éthique Avenir Partage ISR est ouvert aux souscripteurs particuliers et bénéficie du label FINANSOL.

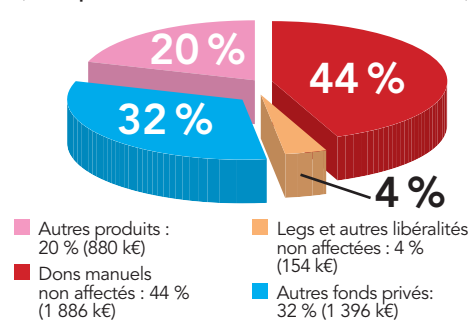
**LE REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES AUX MISSIONS SOCIALES** (1 012 k€) comptabilise les ressources affectées reçues les années antérieures et non utilisées.

*La constitution de l'excédent de 664 k€ dégagé résulte essentiellement des produits financiers et des reports de ressources affectées aux missions. Cet excédent a été porté au poste des réserves pour le financement des missions sociales.*

**Répartitions des emplois 2009 : 3 727 k€**  
(hors excédents de l'exercice, engagements à réaliser sur ressources affectées et dotations aux provisions)



**Répartition des ressources 2009 : 4 316 k€**  
(hors report des ressources affectées aux missions sociales)



# BILAN 2009

## ► À l'actif

### IMMOBILISATIONS

L'actif net des immobilisations s'élève à 759 k€. Sa principale composante est un ensemble immobilier (ferme destinée à la recherche et terrain correspondant) dont la valeur nette comptable au bilan au 31/12/2009 représente 602 k€, soit environ 79 % du poste des immobilisations. Il est à noter que la Fondation de l'Avenir n'est pas propriétaire de son siège social.

### VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Leur montant net atteint 10 032 k€ en 2009 en tenant compte d'une dépréciation de 326 k€ contre 9 197 k€ en 2008. Leur montant significatif constitue une réserve sécuritaire afin de limiter des impacts conjoncturels qui tendraient à la fragiliser.

## ► Au passif

### PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Une reprise de provision pour risques et charges exceptionnels liée au déménagement (33 k€) vient diminuer le poste de provision pour risques et charges constitué en 2008.

### FONDS AFFECTÉS

Une ligne « Fonds affectés sur dons collectés des exercices antérieurs » a été constituée en 2009 pour enregistrer, à la clôture de l'exercice, les fonds qui ont été initialement affectés au soutien de programmes de recherche médicale appliquée et qui ne seront pas employés à la fin de l'exercice en raison de l'arrêt définitif desdits programmes. Ces fonds seront réaffectés les années suivantes au soutien de nouveaux programmes de recherche médicale.

## ► Les réserves

### La fondation a constitué divers postes de réserves pour assurer sa pérennité et son développement :

- Les fonds statutaires témoignent de l'affectation irrévocable des fonds versés à la création des fondations, constitutifs du « patrimoine », et garant de leur pérennité.
- La Fondation de l'Avenir a affecté une part des excédents antérieurs aux postes des réserves libres pour permettre la production de revenus suffisants, en vue des investissements nécessaires au développement des missions sociales.
- Les réserves issues de la générosité publique, ayant vocation à être utilisées à court terme, ont été constituées pour permettre l'évolution des missions sociales.

ACTIF	EXERCICE 2009			EXERCICE 2008	PASSIF	EXERCICE 2009	EXERCICE 2008
	Valeur brute	Amort & Prov	Montant net				
<b>Actif immobilisé</b>					Fonds propres	8 048 347	7 586 481
Immobilisations incorporelles	19 261	19 261	0	421	Autres fonds propres (fondations abritées)	602 070	399 652
Immobilisations corporelles	1 414 442	701 539	712 903	764 723	<b>TOTAL I</b>	<b>8 650 418</b>	<b>7 986 132</b>
Immobilisations financières	45 731	0	45 731	66 728			
<b>TOTAL I</b>	<b>1 479 434</b>	<b>720 800</b>	<b>758 634</b>	<b>831 872</b>	Provisions pour risques et charges	51 981	85 090
					<b>TOTAL II</b>	<b>51 981</b>	<b>85 090</b>
<b>Actif circulant</b>							
Stock et créances clients	388 021		388 021	331 861	Fonds affectés	1 842 207	1 841 576
Valeurs mobilières de placement	10 357 611	190 278	10 167 333	9 197 464	<b>TOTAL III</b>	<b>1 842 207</b>	<b>1 841 576</b>
Disponibilités	528 982		528 982	538 743			
Autres charges	42 036		42 036	17 310	Dettes	840 401	858 802
<b>TOTAL II</b>	<b>11 316 650</b>	<b>190 278</b>	<b>11 126 372</b>	<b>10 085 377</b>	Produits constatés d'avance	500 000	145 650
					<b>TOTAL IV</b>	<b>1 340 400</b>	<b>1 004 451</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>12 796 084</b>	<b>911 078</b>	<b>11 885 006</b>	<b>10 917 249</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>11 885 006</b>	<b>10 917 249</b>

Les comptes de la Fondation de l'Avenir sont certifiés par un Commissaire aux Comptes. Cette certification s'étend au Compte d'Emploi des Ressources. Les états financiers sont alors intégrés au rapport annuel 2009, dont sont issues toutes les informations contenues dans ce document. Ce rapport est disponible sur le site internet [www.fondationdelavenir.org](http://www.fondationdelavenir.org) ou peut être obtenu gratuitement sur simple demande.